



**PARTICIPEZ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS 2025**

**AUX PRIX D'EXCELLENCE DE LA CEDEAO POUR LES MEILLEURS JOURNALISTES EN AFRIQUE DE L'OUEST.**

Pour marquer les 50 ans de son existence, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lance du 20 février au 20 Mars 2025, son *Prix d'Excellence*, un prix prestigieux visant à récompenser les meilleures productions journalistiques et photographiques en Afrique de l'Ouest. Ce prix a pour objectif de mettre en lumière et d'honorer les journalistes et professionnels des médias ayant contribué de manière exceptionnelle à produire et publier des reportages ou photos sur les réalisations, acquis et faits marquants dans la vie de la CEDEAO depuis sa création.

De manière particulière, le *Prix d'Excellence de la CEDEAO* a pour but de reconnaître les efforts des professionnels des médias qui, par leurs reportages, articles et contenus numériques, ont contribué à renforcer la compréhension et la visibilité des initiatives de la CEDEAO en matière de paix, sécurité, développement socio-économique, développement humain, agriculture, énergie, transport, commerce, télécommunications, genre, jeunesse, intégration régionale, etc.

Le Prix d'Excellence de la CEDEAO pour les journalistes sera décerné dans les 5 domaines suivants : Télévision, Radio, Presse écrite, Presse en ligne et photographie.

Les candidatures sont ouvertes à tous les journalistes, femmes et hommes, et professionnels des médias des États membres de la CEDEAO. Les productions seront évaluées selon leur impact, leur pertinence, leur créativité et leur capacité à sensibiliser et à informer le grand public sur les actions et réalisations de la CEDEAO au profit des populations.

**Comment participer ?**

Voici une description détaillée des **caractéristiques des contenus** que les candidats devront soumettre pour participer aux Prix d'Excellence de la CEDEAO dans les domaines de la télévision, de la radio, de la presse écrite, de la presse en ligne et de la photographie :

**1. Caractéristiques Générales**

- **Pertinence, Actualité et langues :**
  - Le contenu doit traiter d'un sujet portant sur les acquis de la CEDEAO ou d'un enjeu sociétal pertinent pour la région et auquel la CEDEAO a apporté une solution.

- Les contenus doivent être produits dans l'une des 3 langues de la CEDEAO (Anglais, français, portugais).
- **Originalité et Innovation :**
  - Le contenu doit se distinguer par son approche, sa narration ou son traitement visuel et sonore.
  - L'innovation dans la manière de présenter l'information et de capter l'attention du public est fortement appréciée.
- **Qualité de la Production :**
  - Une réalisation soignée tant sur le plan technique qu'artistique est requise.
  - La qualité des images, du son, de la mise en page (pour la presse écrite et en ligne) ou de la composition photographique doit répondre aux standards professionnels.
- **Impact et Résonance Sociale :**
  - Le contenu doit démontrer sa capacité à informer, sensibiliser ou mobiliser le public.
  - Il doit susciter le débat, influencer positivement l'opinion ou mettre en lumière des initiatives locales.
- **Respect de l'Éthique et de la Déontologie :**
  - Les contenus doivent respecter les principes de véracité, d'impartialité et de responsabilité journalistique.
  - Toute information doit être vérifiée et présentée dans le respect des droits et de la dignité des personnes concernées.

## 2. Spécificités par Domaine

### 2.1. Télévision

- **Format et Durée :**
  - Les reportages ou mini-documentaires vidéo d'une durée minimale de 2 minutes et maximale de 5 minutes, doivent respecter les formats.
- **Qualité Technique et Artistique :**
  - Excellente qualité de l'image et du son, avec une attention particulière portée à la direction artistique et au montage.
  - Utilisation pertinente des infographies, sous-titrages et effets visuels pour renforcer le message.
- **Narration et Scénarisation :**
  - Une structure narrative claire qui guide le spectateur tout au long du récit, avec un début, un développement et une conclusion bien définis.

### 2.2. Radio

- **Qualité et durée de l'Audio :**
  - Enregistrement avec une excellente qualité sonore, sans bruits parasites, assurant une bonne intelligibilité.
  - Les reportages ou mini-documentaires audio d'une durée minimale de 2 minutes et maximale de 5 minutes, doivent respecter les formats.
- **Storytelling et Dynamique :**
  - Le contenu doit être construit autour d'un storytelling engageant, intégrant interviews, témoignages ou récits narratifs.

- **Créativité dans la Mise en Scène Sonore :**
  - Utilisation créative de la musique, des ambiances et des effets sonores pour enrichir la narration.

### 2.3. Presse Écrite

- **Clarté et Rigueur de l'Écriture :**
  - Articles rédigés dans un langage soigné, avec une syntaxe et une orthographe irréprochable.
- **Structure et Cohérence de l'Argumentation :**
  - Introduction, développement et conclusion bien articulés, permettant au lecteur de suivre aisément le fil conducteur.
- **Richesse Documentaire :**
  - Utilisation pertinente de données, de statistiques et de sources fiables pour étayer le propos.

### 2.4. Presse en Ligne

- **Adaptation aux Supports Numériques :**
  - Contenus interactifs, multimédias et adaptés aux exigences des plateformes numériques (ergonomie, réactivité et accessibilité).
- **Originalité dans la Présentation :**
  - Usage de formats innovants (infographies interactives, vidéos intégrées, podcasts, etc.) pour enrichir l'expérience utilisateur.
- **Engagement et Interactivité :**
  - Possibilité d'intégrer des espaces de commentaires, des liens hypertextes et des éléments interactifs qui favorisent l'engagement du public.

### 2.5. Photographie

- **Qualité Technique et Artistique :**
  - Images en haute résolution, avec une maîtrise parfaite de la composition, de l'éclairage et des couleurs.
- **Capacité à Raconter une Histoire :**
  - Chaque photographie doit être porteuse d'un message clair ou d'une émotion forte, permettant de raconter une histoire ou de souligner un aspect de l'actualité.
- **Pertinence Éditoriale :**
  - Les images doivent être en adéquation avec le sujet traité, et leur utilisation doit respecter les droits à l'image et la déontologie journalistique.

### 3. Modalités de Soumission

- **Format et Support :**
  - Les contenus doivent être soumis dans les formats demandés (vidéo en MP4, audio en MP3 ou WAV, documents en PDF, images en JPEG ou PNG, etc.).
  - Respecter les spécifications techniques (résolution, durée, taille de fichier) indiquées dans l'appel à candidatures.
- **Dossier de Présentation :**

- Chaque soumission devra être accompagnée d'un dossier de présentation décrivant le contexte, les objectifs, la démarche journalistique utilisés pour réaliser le contenu.
- Nom du média ou du site qui a diffusé ou publié le reportage, le pays, les noms, prénoms et adresse électronique et téléphonique du journaliste/cameraman pour la télévision, du journaliste pour la radio/presse écrite/presse en ligne ou du photographe.
- Mention obligatoire des sources, crédits et autorisations nécessaires pour la diffusion.
- **Délais et Conditions Administratives :**
  - Les contenus doivent être déposés dans le respect des délais fixés et via la plateforme indiquée par la CEDEAO.
  - Toute soumission incomplète ou non conforme aux directives pourrait être disqualifiée.

#### 4. Engagement en Matière d'Éthique et de Déontologie

- **Originalité et Non-Plagiat :**
  - Les contenus soumis doivent être originaux et ne pas faire l'objet de plagiat.
  - Le candidat doit pouvoir justifier de la propriété intellectuelle de l'ensemble du matériel présenté.
- **Transparence et Exactitude :**
  - Toute information factuelle doit être vérifiée et sourcée.
  - Le respect des droits d'auteur et des droits à l'image est impératif.

Ces caractéristiques visent à garantir la qualité, la diversité et l'intégrité des contenus soumis, tout en mettant en valeur l'excellence journalistique dans la région de la CEDEAO. Les candidats sont encouragés à exploiter leur créativité tout en respectant les normes déontologiques et techniques établies par la CEDEAO pour assurer une compétition équitable et stimulante.

Les productions doivent avoir été diffusées ou publiées au cours des 50 dernières années et porter sur un sujet lié aux activités ou aux acquis de la CEDEAO. Les soumissions se feront par Email à l'adresse : [ecowasprizeexcellence@ecowas.int](mailto:ecowasprizeexcellence@ecowas.int)

Les candidatures sont ouvertes du 20 février au 20 Mars 2025.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à l'adresse [jahofodji@ecowas.int](mailto:jahofodji@ecowas.int) , [snogueira@ecowas.int](mailto:snogueira@ecowas.int)

#### **Célébrons ensemble l'excellence journalistique en Afrique de l'Ouest !**

Le *Prix d'Excellence de la CEDEAO* est un moyen de saluer le rôle essentiel des médias dans l'avancement de l'intégration régionale et l'épanouissement des populations en Afrique de l'Ouest.

#PrixExcellenceCEDEAO #JournalismeAfrique #MédiasCEDEAO